FORMULAIRE DE DÉCLARATION

RETRANSMISSION TV EN TERRASSE

COUPE DU MONDE DE RUGBY 2023

Direction du Commerce, des Usages et du Partage de l'Espace Public
15 Mail d'Allagnat 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04.73.42.69.46 / 04.73.42.68.94
E-mail : contact@ville-clermont-ferrand.fr

A l'occasion de la Coupe du Monde de Rugby en France du 8 septembre au 28 octobre 2023, je **déclare** retransmettre les matchs de cette compétition **sur le périmètre de la terrasse, réglementairement,** mise à ma disposition par arrêté municipal de la Ville de Clermont-Ferrand.

Je déclare et **m'engage** :

- à **respecter** mon arrêté municipal de terrasse et notamment, sa surface et le mobilier autorisés.

- à **veiller** à la tranquillité des riverains en canalisant ma clientèle,

- à installer **uniquement un écran en façade** de mon établissement dans le respect des règles de sécurité électrique (voir document joint) et de le protéger des éventuels chutes.

- à n'utiliser **aucun amplificateur de son**,

- à me conformer aux consignes de sécurités énoncées par les services de la Préfecture en cas d'alerte météorologique,

https://meteofrance.com/previsions-meteo-france/clermont-ferrand/63000

- à prendre toutes les dispositions et mesures qui **s'imposent à la sécurité des biens et des personnes.**

- à **refuser de vendre de l'alcool aux mineurs et aux personnes manifestement ivres.**

La présence d'appareil de cuisson (gaz ou bois) n'est pas autorisée sauf autorisation expresse et recommandations précises de sécurité. Les tireuses à bières dans ce cadre là sont tolérées sur le périmètre de l'autorisation de terrasse.

Nom de l'établissement :

Adresse :

Personne référente :.....

Téléphone portable :

E-mail :

J'ai conscience qu'une fausse déclaration et/ou un non respect de mes engagements précités ci-dessus pourront entraîner des sanctions administratives ou pénales.

Fait à, le/...../.....

« lu et approuvé » (reproduite à la main cette mention)

Signature